

## COMPTE-RENDU BUREAU LIGUE 64 DU 3 NOVEMBRE 2020

**Présent.es en visio-conférence:** Maurice Arribe, Pierre Chartier, Michel Arribe, Patrick Joubert, Claudine Uriéta, Danièle Ganchou-Lumier, Pierre Dussarrat, Jean-Philippe Chetaud,

**Excusé.es :** René Arribarat , Louis Carrère-Gée , Jean-Jacques Téchené.

La séance est ouverte à 18h30.

### 1- Situation des différents services :

Pierre Chartier en tant que DG présente la situation des différents services :

- Séjours adaptés. La prévision des séjours hiver fait apparaître à ce jour une perte de chiffre d'affaires de 40 %. La question de la poursuite de l'activité pour la saison se pose (usagers, hébergeurs, institutions, équipes d'accompagnement et d'animation etc). Prendre une décision ferme pour le 15 novembre au vu de l'évolution de la situation sanitaire.
- Séjours vacances. Le bureau constate une grande fidélité des usagers en ce qui concerne les séjours hiver (Pôle Gourette, La Pierre St Martin) dans un contexte de baisse. La tendance des annulations est très forte et les prévisions de maintien des séjours sont pessimistes.
- Séjours de classes de découvertes. Gourette est quasi complet en janvier, février, mars. Mais, encore une fois, nous n'avons aucune visibilité sur l'évolution des réactions du public et des autorités à la pandémie.
- Pour le service « Séjours », P. Chartier et L. Carrère-Gée ont, en application des mandats du bureau, rencontré les propriétaires des chalets Les Jonquilles (ASPTT Pau) et Pyrénéa pour les informer du début de notre démarche de résiliation des baux.
- Le bureau encourage la démarche de formation interne des salarié.es de la Ligue à l'utilisation d'outils communs de gestion des réservations permettant partage, réactivité, subsidiarité et information des élu.es. Le bureau rappelle que les difficultés de la période soulignent la nécessité et l'urgence de cette mutation.
- Culture Education Jeunesse.
  - Culture
    - Le Collectif Théâtre Jeunes a décidé de reporter la manifestation LE BEL AUTOMNE à l'année prochaine.
    - Formation nouveaux bénévoles annulées deux fois (cas contact) : report en visio mois de novembre
    - Mise en place nouveau projet avec classe ULIS
    - Annulation de tous les salons d'automne
      - Éducation
        - Interventions milieu scolaire : aucune nouvelle demande depuis la rentrée de septembre. Demandes d'interventions à compter de janvier 2021
          - Laïcité-citoyenneté
        - Pas de fête de la laïcité avec le Collectif laïque, proposition communiquer sur les possibilités d'intervention milieu scolaire
        - Formation Valeurs de la République et Laïcité prévue les 14&15 décembre à Mourenx
          - Jeunesse
        - Juniors Associations Annulation journée départementale des JA (28/10)  
Rencontre et accompagnement pour réhabilitations et demandes d'habilitation (avant 31/12)  
Projet vidéo avec LENA : lien et accompagnement vidéaste (04/11)
      - Service civique
        - Aucun nouveau contrat depuis septembre, en vue contrats : Elektrons libres (prévu 15/10 mais pas de candidatures satisfaisantes) et Compagnie Kilika (début janvier 2021)  
Projet régional « paroles de volontaires » : vidéos sur le service civique pendant confinement.
  - Projet Centre de Formation. La démarche initiée au mois de mars se poursuit et débouche sur un projet qui sera mis à l'ordre du jour du CF du mois de décembre.

- Centres de loisirs sans hébergement : Les centres d'Astis et de Mazerolles continuent à fonctionner et à répondre aux attentes des publics et des collectivités. La qualité de l'accueil et des animations est reconnue. Coopération importante avec UFOLEP et USEP pour la proposition d'activités. Nécessité d'une mise à jour administrative rigoureuse de la relation entre les CLSH et les collectivités.

Contacts avec la mairie d'Arthez de Béarn pour la définition d'un secteur Jeunesse. Ce projet fait l'objet d'une concertation entre le secteur CEJ et le secteur UFOLEP 64.

## 2- Situation financière au 31/10.

- Le délégué général présente la situation financière de la fédération. Il souligne l'importance du volume de travail de mise à jour des écritures comptables (cf CR du bureau du 24/09). Cette mise à jour est maintenant effective.
- Au 31/10, la situation du résultat est de – 167 917 €.
- Il reste 193 910 € à recouvrer (créances au titre de 2019 et 2020)
- Il reste 95 477 € à payer (dettes fournisseurs)
- Le délégué général souligne la nécessité de trouver un point d'équilibre entre l'injonction de ne pas utiliser le capital des prêts de trésorerie souscrits auprès des banques dès la fin du printemps et l'injonction de solder les dettes au plus vite. La nécessité de régler les fournisseurs est soulignée, le montant des dettes est passé de 150 681 fin septembre à 95 4777 fin octobre. Il faut concentrer de l'énergie et du temps au recouvrement des créances ( 410 265 fin septembre et 193 910 fin octobre). Le délégué général souligne que la stratégie déployée constitue la mise en œuvre des orientations du bureau et que la comptable en applique les décisions.
- Le délégué général informe que le service des payes de la LENA a identifié une très grande quantité d'anomalies dans les derniers mois, anomalies en cours de rattrapage.
- D'une manière très globale, les avoirs en banque de la Ligue 64 s'élèvent à 870 000 €. Cette somme intègre le montant des prêts de trésorerie (590 k€) et les acomptes des séjours (250 k€). La différence de 30 k€ constitue les fonds propres de la fédération. D'où l'importance des opérations de recouvrement de créances.
- Le président rappelle son souhait de pouvoir très vite faire apparaître aux élu.es du Conseil Départemental et au Préfet l'impact de la baisse d'activité de la Ligue sur l'économie locale : non-emplois, non-recours aux fournisseurs et transporteurs etc. L'objectif est de s'intégrer aux acteurs économiques concernés par les éventuels plans de soutien et de relance.
- La commission des finances se réunira le 12 novembre à 14h30, en visio-conférence.

**3- Vie statutaire.** Le bureau décide, au vu de la situation des restrictions de déplacement, de repousser sine die le Conseil Fédéral « spécial Coopérative- Vacances » prévu pour informer élu.es et salarié.es des nouvelles organisations nationales de ce secteur.

**4- Situation des personnels.** L'offre pour le recrutement d'un.e chargé.e d'accueil et de secrétariat général (affiliations, assurances etc) a été diffusée à l'interne de la Ligue 64, dans le réseau Ligue et auprès de Pôle Emploi. Le 3 novembre, 65 candidatures sont parvenues. Le bureau mandate Michel Arribé, Pierre Chartier et Claudine Uriéta pour , avec les avis qu'ils.elles estimeront nécessaires de prendre, procéder à la sélection et au recrutement.

**5- Questions diverses.** L'actualité, notamment sur le terrain du débat d'idées autour de la Laïcité a remis en lumière le chantier inachevé de la web-série « Vivre ensemble ». Le président rappelle que la facture présentée par la CUMAMOVI s'élève à 21 000 €. Nous ne pourrions utiliser cet outil de présence politique de nos idées que lorsque nous en serons propriétaires. Le délégué général informe du dépôt de deux demandes de financement supplémentaires auprès du GIP-DSU Ville de Pau et de la MGEN. Le bureau mandate le président pour proposer un échelonnement des paiements à la CUMAMOVI.

La séance est levée à 21h .